

## FIRMINY

# Histoire : les épiceries appelouses au siècle dernier

Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le commerce de proximité se concentrait dans des boutiques situées au cœur des bourgs. Le développement de la population, lié à l'ère industrielle, modifia cet ordre établi.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, apparurent des structures inédites. Une composante importante du commerce local résida dans des sociétés coopératives et des succursales, l'autre partie prise par des épiceries de quartier. À titre indicatif, Firminy comptait, en 1947, 102 épiceries !

## ■ Les épiceries de quartier

La petite structure familiale des épiceries buvettes jouait un rôle social non négligeable auprès d'une population en proie à des difficultés périodiques, en consentant un crédit aux plus défavorisés. Ces épiceries étaient parfois victimes de mauvais payeurs qui disparaissaient en laissant « des poufs » (des dettes).

Bien souvent, ils adoptaient une enseigne « épicerie buvette », dont les deux activités faibles permettaient d'obtenir un commerce à peine rentable, au prix d'horaires très étendus.

Fréquemment associées à une activité de débit de boissons sur table, ces épiceries étaient tenues soit par une femme veuve soit par une épouse dont le mari travaillait à l'usine ou la mine.

Cette catégorie d'épiciers composait la majeure partie de la profession et irriguait tous les quartiers de la ville, même sa périphérie, dans des rues où, au



Le Casino situé jadis au rond-point du Mas : les carrefours ont toujours été des lieux stratégiques. Photo Société d'Histoire de Firminy

jourd'hui, il n'y a plus commerce qui vive !

## ■ Les coopératives

Les coopératives d'alimentation, nées des idées de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ont joué un rôle important dans la vallée de l'Ondaine, favorisées par la concentration d'une population ouvrière. Elles ont bénéficié de l'accroissement de la consommation, offrant aussi un champ plus large de produits face aux épiceries de quartier.

Les coopératives fonctionnaient généralement avec un organe directeur, le conseil d'administration, et les salariés. Les membres du conseil, élus par les sociétaires de la coopérative, demeuraient bénévoles. Ils étaient issus généralement de bureau ou maîtrise, sorte d'aristocratie d'entreprise. La coopérati-

ve était dirigée par le président, véritable chef d'entreprise à temps partiel, en dehors de ses heures de travail.

Les achats dans une succursale étaient réservés aux seuls sociétaires. Cette condition indispensable se concrétisait par la remise d'un carnet sur lequel tous les achats se trouvaient notés. Ce livret s'avérait une pièce maîtresse, permettant d'obtenir un « boni » en fin d'année.

Deux sociétés coopératives principales couvraient le secteur Firminy, Fraisses, Unieux : « la Renaissance », fondée en 1881, à l'instigation des A.F.Y., et « la Pensée » émanation de l'usine Holtzer à Unieux. Elles coexistaient dans le canton sans vraiment se concurrencer. En fait, le facteur déterminant résidait généralement dans l'usine employant le chef de famille.



Un couple de gérants de Casino, en blouse blanche dans leur magasin. Photo Progrès/Jean VIGOUROUX

## ■ Les enseignes à succursales

Elles prirent leur essor en s'appuyant sur un concept inédit : acheter des produits en grande quantité et bénéficier ainsi de prix avantageux pour vendre dans des conditions similaires. Plus tard, ces sociétés fabriqueront ou conditionneront certains produits sous leurs propres marques. Ainsi le Casino fabriquait ses chocolats à Pont-de-l'Âne et sa charcuterie à Saint-Priest-en-Jarez...

Les succursalistes inauguraient une forme nouvelle de commerce, basée sur une certaine rigueur. On imposait aux gérants une propriété, pas toujours présente ailleurs.

L'appartenance à un groupe spécialisé paraissait synonyme de qualité. Comme toujours, le public liait professionnalisme et compétence. De plus, les succursalistes se montraient agressifs

commerciallement en utilisant la publicité.

Chaque maison à succursales avait sa marque de fabrique : les « Casino » étaient verts et leur enseigne blanche avec un petit gérant stylisé portant une balance. Le magasin était obligatoirement tenu par un couple et la tenue de travail était la blouse blanche de rigueur. La ville comptait sept Casino en 1947.

Elle avait également deux « Alimentation stéphanoise » aux façades bleues, trois « Étoile blanche » au sigle blanc sur fond rouge foncé, trois « Économats du Centre » à la façade peinte en rouge orangé. Enfin deux « Zanzibar », plutôt vieillots complétaient la liste des magasins à succursales.

De notre correspondant  
Jean VIGOUROUX

## UNIEUX

# Les lycéens brillent au concours d'éloquence

Le Quarto a fait salle comble mercredi 7 mars. Dix lycéens de Jacob-Holtzer participaient au concours d'éloquence Oratio. Retour sur cette soirée forte en émotions.

Peu avant le lever de rideau, les dix lycéens s'agitaient en coulisse. Ils se préparaient à participer au concours Oratio. Un concours de plaidoirie proposé aux élèves du lycée Jacob-Holtzer de Firminy. Chaque candidat doit dans son discours défendre les droits humains. Parmi les causes abordées : les prélèvements abusifs d'ADN en Chine, l'inceste, la condition des Ouïgours...

Louis Brun, professeur d'histoire-géographie à l'initiative de ce concours, explique : « C'est important de sensibiliser les jeunes à la question des droits humains et aux causes



Les dix participants ont reçu les encouragements de Thierry Dickel, directeur académique des services de l'Éducation nationale. Photo Eldwin Fulcran

qui méritent d'être défendues devant un public. Et ça leur apprend à s'exprimer, c'est un challenge. »

## « Surpris par la qualité du travail des lycéens »

Les jeunes participants ont bien saisi l'enjeu. Jérémy avoue : « Grâce à Oratio, on apprend à se faire comprendre, c'est une des choses les

plus importantes au monde. » À 20 heures, les apprentis orateurs s'emparent de la scène pour défendre la cause qui leur tenait à cœur pendant huit minutes. Le tout devant un jury composé de personnalités locales et présidé par Catherine Barruel-Khoja, inspectrice pédagogique régionale. Un jury collégien venu d'Unieux, Firminy et du

Chambon-Feugerolles était là pour attribuer la troisième place. Chaque élève, à l'issue de la soirée, s'est vu remettre un chèque-cadeau d'une valeur de 70 à 500 euros à dépenser dans une célèbre enseigne culturelle.

C'est Amira Laidouni qui a obtenu la première place. Pourtant, elle confiait plus tôt dans la soirée : « Je suis très

stressée, mais je vais me dépasser. » La jeune fille devait évoquer le sujet du kusasa fumbi, un viol initiatique organisé par les familles qui vivent dans le sud du Malawi. Un sujet dur dont elle a su expliquer les tenants et les aboutissants, ce qui lui a permis de briller devant la salle du Quarto.

Pour Sophie Larue, directrice du service culturel, cinéma et animations d'Unieux « c'était une évidence pour le Quarto et la Municipalité d'accueillir ces élèves. On a été très surpris par la qualité de leur travail. Dans le public, certains étaient là par hasard, d'autres venus encourager leurs enfants ou leurs amis, mais tous ont été impressionnés par ces lycéens. »

« Tous sont ressortis gagnants, ajoute Louis Brun. Ils nous ont fait vivre une soirée remarquable. »

De notre correspondante  
Camille MOREIRA